

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Deux municipalités et une MRC reçoivent l'accréditation *Municipalité amie des enfants* (MAE)

Brossard, le 20 novembre 2017 – À l'occasion des célébrations entourant la 2^e édition de la Grande semaine des tout-petits, qui se déroule du 19 au 25 novembre 2017, et de la Journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre, le Carrefour action municipale et famille (CAMF), en collaboration avec UNICEF Canada, a procédé à l'octroi de l'accréditation *Municipalité amie des enfants* (MAE) à l'arrondissement de Verdun, Cap-Saint-Ignace et la MRC d'Arthabaska. Cette dernière recevra l'accréditation dans le cadre d'un projet pilote qui vise à permettre l'octroi éventuel de l'accréditation aux MRC du Québec. Les accréditations seront officiellement remises lors d'une festivité familiale organisée par chacune des municipalités et la MRC.

« Les Municipalités accréditées MAE se joignent au réseau mondial de plus de 1 000 Villes amies des enfants qui se sont engagées à mettre les enfants au cœur de leurs préoccupations. Ce sont des municipalités qui, par l'enrichissement de leur politique familiale municipale, garantissent à leurs citoyens une plus grande participation des jeunes dans les projets de la municipalité et dans les processus décisionnels. Par leurs initiatives et leur plan d'action, elles s'engagent formellement à favoriser le développement global des enfants », a déclaré Martin Damphousse, président du CAMF et maire de Varennes.

Depuis la dernière année, 18 municipalités ont joint les rangs du réseau des Municipalités amies des enfants, et les 22 municipalités de la MRC d'Arthabaska ont confirmé leurs intentions de suivre le pas de leur MRC. Au Québec, à ce jour, 50 municipalités se sont qualifiées pour l'obtention de l'accréditation *Municipalité amie des enfants*. En signant la charte de l'initiative MAE, une municipalité s'engage, dans le cadre de ses responsabilités, à apporter son soutien à la mise en application de la Convention et à favoriser l'émergence de projets destinés aux enfants au sein de sa municipalité.

Le Carrefour et UNICEF Québec invitent l'ensemble des municipalités du Québec à se joindre aux *Municipalités amies des enfants* et à poser leur candidature. Pour en savoir plus, visitez le site Internet MAE au www.amiedesenfants.ca.

À propos du Carrefour action municipale et famille

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est un organisme à but non lucratif, qui regroupe les municipalités et les MRC intéressées par le développement de politiques familiales municipales et de la démarche Municipalité amie des aînés. De plus, il est le promoteur de l'initiative Municipalité amie des enfants au Québec en collaboration avec UNICEF Québec. En raison de son membership et de sa mission, le CAMF représente le milieu municipal sur toutes les questions relatives à la famille et intervient auprès du gouvernement et des grandes associations intéressées.

-30-



Source :

Véronique Bettez
Agente aux communications et à la vie
associative
Carrefour action municipale et famille
450 466-9777, poste 208
vbettez@camf.ca
www.amiedesenfants.ca